



ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi, mercredi et vendredi
8h15 - 13h15 **sans rendez-vous**

Mardi et jeudi
8h15 - 15h45 **uniquement sur rendez-vous**

Email : hdv.acanatole@orange.fr
hdv.jmoinet@orange.fr
hdv.palet@orange.fr

Tél : 0594 359084 - 0594 359070 - 0594 359052



LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)

PREMIÈRE DEMANDE

- 1 pré-demande ANTS ou 1 formulaire Cerfa à remplir sur le site internet de la ville et à imprimer
 - 1 photo d'identité récente de moins de 6 mois
 - 1 copie intégrale d'acte de naissance originale ou passeport original
- 1 copie intégrale d'acte de naissance de Nantes et 1 déclaration ou 1 certificat de nationalité française ou Journal Officiel **pour les personnes nées à l'étranger ou de parents étrangers**
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, SDGE, TELECOM, dernier avis d'IMPOSITION) + **Si hébergé par un tiers** (à partir de 18 ans) :
 - 1 attestation d'hébergement + 1 copie de la pièce d'identité de l'hébergé
 - Pièces d'identité des parents **pour les mineurs**
 - 1 pièce comportant une photo à **partir de 10 ans + adulte**

RENOUVELLEMENT, PERTE, VOL OU DÉTÉRIORATION

- 1 pré-demande ANTS ou 1 formulaire Cerfa à remplir sur le site internet de la ville et à imprimer
 - 1 photo d'identité de moins de 6 mois
 - 1 copie intégrale d'acte de naissance originale, **si erreur d'état-civil** sur le titre à renouveler
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, SDGE, TELECOM, dernier avis d'IMPOSITION) + **Si hébergé par un tiers** (à partir de 18 ans) :
 - 1 attestation d'hébergement + copie de la pièce d'identité de l'hébergé
 - 1 timbre fiscal de 12,50 € **lors d'une perte ou d'un vol**
 - Pièces d'identité des parents **pour les mineurs**
 - le titre à renouveler
- la déclaration de perte (à télécharger sur internet et à remplir) ou de vol (à faire à la Gendarmerie)
 - 1 pièce comportant une photo, **si perte ou vol**

INFORMATIONS IMPORTANTES

- **Un seul dossier pour une double demande** (passeport et carte nationale d'identité)
- Formulaire à télécharger sur le site internet de la ville : www.remire-montjoly.fr , à remplir et à imprimer ou se rendre sur la plateforme : <https://ants.gouv.fr/>
- **Aucune photocopie** ne sera faite par le service
- La présence des intéressés, **enfant et adulte** est obligatoire lors de l'instruction du dossier
- Le retrait des cartes d'identité se fait **sans rendez-vous** aux heures d'ouverture du service